



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE SAINTE-MARIE**

Compte-rendu de la première séance du conseil d'établissement tenue le 28 octobre 2013 à 18h30, au local #124 de l'école Sainte-Marie

ÉTAIENT PRÉSENTS

Jean Brûlé,	parent, président et substitut au Comité de parents
Jacynthe Lecavalier,	parent, vice-président
Julie Therrien,	parent
Yannick Paquin,	parent, représentant au Comité de parents
Jean-Philippe Valade	parent
Marika Ghelyn,	représentante du personnel du service de garde
Julie Perron,	enseignante
Isabelle St-Cyr,	enseignante
Émilie Chevrier,	enseignante
Jean-François Dubé	éducateur spécialisé

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Michèle René de Cotret, directrice

ABSENCES MOTIVÉES

Chantal Beauclair, enseignante
Marc-Francis Perreault, parent

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Jean Brûlé, président du CÉ, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18h32.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-François Dubé d'accepter l'ordre du jour.

CE-13-14-16

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



CE-13-14-17

3. Adoption du procès-verbal du 28 octobre 2013

Il est proposé par M. Yannick Paquin d'accepter le procès-verbal du 28 octobre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi procès-verbal

4.1 Sondage des activités éducatives

Suite au sondage des activités éducatives, toutes les activités proposées ont atteint l'objectif de 90% de réponses positives.

4.2 Le système électrique

La direction a fait une demande à la commission scolaire pour savoir s'il y avait possibilité de rajouter un panneau électrique.

4.3 Caméra

La demande de subvention pour les caméras est acceptée. Les caméras seront installées prochainement.

4.4 Le nouvel horaire

Le nouvel horaire se vit bien à l'école.

5. Parole au public

Il n'y a aucun public.

6. Parole à un membre de l'OPP

La représentante est absente.

7. Correspondance :

M. Brûlé a apporté le magazine Action Parent.

Point de décision

CE-13-14-18

8. Règles de régie interne

Il est proposé par Julie Therrien d'accepter ces dernières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Demande de dérogation à la politique alimentaire

Il est proposé par Émilie Chevrier que les membres acceptent de déroger à la



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

CE-13-14-19

politique alimentaire à différents moments de l'année tels que l'Halloween, Noël, la St-Valentin, Pâques, les fêtes de fin d'année et le souper de la semaine des services de garde.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINTS D'INFORMATION

10. Convention de gestion et de réussite

Mme De Cotret nous informe qu'il y aura quelques modifications dans la Convention de gestion et de réussite. Cette dernière suivra par courriel. Elle devra être signée pour le 30 novembre.

11. Contribution volontaire

Mme De Cotret nous informe que dans le nouvel état de compte, la contribution volontaire est mise à part. Une note est inscrite au bas pour dire que la contribution volontaire est facultative.

Mme Lecavalier se questionne quant à la pagination de la facture demandée aux parents. En fait, Mme Lecavalier dénote que le montant final de la facture reçue en début d'année comprenait la contribution volontaire. Aussi, elle mentionnait qu'il n'est pas mentionné sur la facture à quoi sert la contribution volontaire. Un petit manque a été noté par la direction.

Mme De Cotret nous informe que l'année dernière, le montant des contributions volontaires s'élevait à 9545,00\$. Ce montant a servi à équiper chaque classe en matériel d'enrichissement. En fait, chacune des classes avait un budget de 150,00\$. La différence a servi à acheter un piano et a servi également à la semaine des arts. Il reste un solde de 469\$.

12. Parole au représentant du comité des parents

M. Brûlé informe les membres du CÉ qu'il y a un nouveau commissaire à Boucherville.

13. Parole au service de garde

Mme Ghelyn nous informe que tout va bien pour le moment.

Parole aux membres

Mme Lecavalier questionne la direction au sujet de la lettre envoyée aux parents pour la campagne de financement. Mme Levavalier se demandait pourquoi la lettre sur la campagne de financement n'était pas plus explicative. Mme De Cotret informe les membres du CÉ que 50% de la campagne de financement servira à payer la phase 2 de



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

la cour d'école. Un retour sur la campagne aura lieu en Avril. Aussi, Mme de Cotret nous informe que la commission scolaire suivra de plus près les campagnes de financement dans les écoles. La commission scolaire élabore un document de travail à ce sujet.

14. Informations de la direction

14.1 Radon dans l'école

Mme René de Cotret nous informe que du radon a été détecté dans un des locaux. Les mesures correctives seront faites d'ici 2 ans pour éliminer le radon.

14.2 Semaine des « coins-coins »

Mme René de Cotret nous informe que la semaine du 4 novembre sera une semaine thématique sur la prévention de l'intimidation. En fait, cette semaine portera le nom de la semaine des « coins-coins ». Des coins-coins ont été créés et adaptés pour chaque cycle pour dénoncer l'intimidation. Beaucoup de partenaires ont été impliqués dans la fabrication des coins-coins. Plusieurs activités vont avoir lieu durant cette semaine en lien avec la thématique.

15. Affaires diverses

Aucune

16. Levée de l'assemblée

L'assemblée se termine à 19h22.

Approuvé par M. Jean-Philippe Valade

CE-13-14-20

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

----- 2013/

Michèle René de Cotret, Directrice

Jean Brûlé, Président

Date d'adoption du procès-verbal